



SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE INSPECTIONS DES INSTALLATIONS DE PLOMBERIE ET DE L'ÉTAT GÉNÉRAL DU DRAINAGE DE RÉSIDENCES

La Ville de Bécancour demande des soumissions pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie pour la réalisation d'inspections des installations de plomberie et de l'état général du drainage de résidences.

Les plans, devis et formules de soumission peuvent être obtenus auprès du système électronique d'appels d'offres (SEAO) en consultant le site web www.seao.gouv.qc.ca et en y inscrivant le numéro 03-02.01.02-086.

Seules sont admises à soumissionner les personnes, sociétés et compagnies ayant obtenu le document d'appel d'offres directement du SEAO et qui ont un établissement au Québec.

Pour être valable, chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission de 10 000 \$, sous forme de chèque visé, de traite bancaire ou de cautionnement, fait au nom de la Ville de Bécancour.

Les soumissions, dans des enveloppes scellées, adressées à M^e Isabelle Auger St-Yves, greffière, et identifiées « Services professionnels d'ingénierie – Inspection d'installations de plomberie et de l'état général du drainage de résidences », seront reçues à l'hôtel de ville, au 1295 avenue Nicolas-Perrot, Bécancour (Québec) G9H 1A1, **jusqu'à 11 h le 27 mars 2025**, pour être immédiatement ouvertes publiquement.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents véhiculés par le système électronique soient incomplets ou comportent une erreur ou une omission. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Pour toute information, vous devez communiquer avec le responsable de l'appel d'offres, soit monsieur Dany Sauvageau, directeur du génie et des travaux publics, par courriel, à l'adresse suivante : travaux_publics@ville.becancour.qc.ca.

La Ville de Bécancour ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais, ni aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Ville de Bécancour, le 10 mars 2025.

M^e Sébastien Rheault
Assistant-greffier de la Ville